

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 16-05-2019**

L'an deux mil dix-neuf et le 16 mai à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Roudier R, Revol C, Reist-Picard J, Belle JC  
Mmes Prot MT, Poulenard MT, Girard P, Foucry-Gautier S, Delhome V, Buit C,  
Montagnon G

Etait absent : Delhome JC

Secrétaire de séance : Roudier R

Date de convocation : 9 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

1°-Demande de subvention pour le mobilier de la bibliothèque auprès de la DRAC.

2°-La commune se portera partie civile sans avocat pour le vol en bande organisée dont les faits ont été commis dans la nuit du 26 au 27 octobre 2017 au stade

3°-Convention éclairage public

4°-Convention relative au transport scolaire

A partir de septembre 2019, Arche agglo assurera la gestion du transport scolaire des élèves habitant et scolarisés sur son territoire. Une convention est signée entre la commune et arche agglo.

5°-Convention école numérique

La commune de Larnage, au titre du RPI, signera une convention avec l'académie, pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de leur projet numérique.

6°-la commune autorise le maire à reprendre les parcelles B1529 et parcelle 1531 concernant des délaissés. Cette reprise se fera à titre gracieux et aucun frais d'acte ne sera pris en charge par la commune.

7°-Décision modificative écriture comptable assainissement.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### Questions diverses

-les bénévoles référents désignés pour les sentiers de randonnée sont :

\*Marie Odile Cotte et Elisabeth Rondeau

##### Rapport des commissions

Le Maire  
Max Osternaud